

Survol historique de l'Acadie

Michel Roy

Volume 11, numéro 5, août–septembre–octobre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29744ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, M. (1969). Survol historique de l'Acadie. *Liberté*, 11(5), 13–26.

Survol historique de l'Acadie

1. *Les origines*

Ecrire en quelques lignes l'essentiel d'une histoire qui aura bientôt quatre siècles, cela me paraît difficile au départ. Les pages qui me sont accordées suffiraient tout au plus à contenir la liste chronologique des événements qui ont marqué le déroulement de cette histoire commencée en 1604 sur le site fermé d'une île minuscule. Sainte-Croix ! Si peu d'espace pour naître ! L'île est sise dans une entaille profonde, déjà dans le continent mais encore sur la mer, comme si un peuple hésitait à jouer son destin sur un terrain trop vaste, risquant d'y perdre un jour sa vie, ses forces diluées dans la dispersion, au gré des exigences continentales. Avant Sainte-Croix il y avait eu l'île de Sable. L'Acadie se rapprochait du continent. Elle était maintenant compromise.

Mais pourquoi des Français en 1604 dans l'estuaire de la rivière Sainte-Croix, et quels Français ? Si on connaît en effet quelques-uns des membres de l'expédition, on apprend du même coup le pourquoi des explorations dans cette partie du littoral américain. Au commandement on retrouve Du Gua de Monts. Le sieur de Monts connaît déjà la vallée du Saint-Laurent, jusqu'à Tadoussac, pour l'avoir remontée en 1600, et en garde le souvenir d'un « fascheux pays ». Il désire fonder une habitation sous un ciel plus tempéré, « pour jouir, c'est

Champlain qui nous le rapporte, d'un air plus doux et agréable ». Autre membre de l'expédition, observateur et géographe, Samuel de Champlain est pour beaucoup dans le choix de l'Acadie comme lieu idéal de colonisation. Le grand espoir de Champlain, qu'il saura communiquer à son entourage et au roi, est de découvrir la mer d'Asie, le passage vers Cathay, la route navigable qui reliera directement la civilisation européenne au monde fascinant et mystérieux de l'Orient. Or des Indiens du Saint-Laurent lui ont parlé d'un grand lac, « où l'eau est sallée », sis à l'Occident de la Grande Rivière, dans lequel Champlain voit la mer tant convoitée, cherchée par toute l'Europe occidentale depuis le siècle précédent. Mais que d'obstacles encore pour y parvenir ! Remonter le fleuve jusqu'aux rapides de Lachine était déjà un défi. Que réservait l'autre partie du chemin ? Les récits des interprètes laissaient entrevoir beaucoup de difficultés. Champlain fait le bilan des explorations laurentiennes et se met à songer que l'Acadie, déjà reconnue par Prévert, pourrait présenter des conditions de colonisation supérieures à celles qui prévalaient dans la Vallée laurentienne : climat plus doux, relations indigènes plus amicales, richesses minières en plus grande abondance et surtout, Champlain est toujours plein de son rêve, la possibilité de découvrir un accès plus facile au passage vers l'Asie. Si le lac « si grand » dont les sauvages lui ont indiqué l'étendue « sans fin » et le lieu approximatif est bien la mer d'Asie, c'est en arrière du littoral de l'Acadie qu'il faut chercher. On éviterait de la sorte l'interminable remontée du fleuve. Ainsi l'Acadie sera fondée en partie sur une magnifique illusion, sur l'espoir d'un homme qui rêvait de mines éblouissantes et qui voyait un océan à la place du Lac des Hurons...

Mais Sainte-Croix était une demeure temporaire. Il fallait chercher « plus au Su » un lieu idéal de colonisation, « un lieu propre pour habiter et de meilleure température », ce que firent de Monts et Champlain dès le retour des bateaux français en juin 1605. Le littoral américain depuis le cap Cod jusqu'à la hauteur de la rivière Kennebec venait d'être fouillé par l'expédition catholique de Lord Thomas Arundell. Ainsi

Français et Anglais n'avaient pas encore établi demeure permanente en Amérique que déjà se dessinait au large des côtes de la future Acadie une rivalité qui allait remplir l'histoire du continent et se répercuter jusqu'à nous.

L'expédition française parvint cette année-là jusqu'au cap Blanc (cap Cod) et rebroussa chemin à l'automne faute de vivres et sans avoir trouvé le port idéal. De retour à Sainte-Croix la petite colonie se transporte sur l'autre rive de la Baie Française, va se blottir au fond d'une échancrure de la côte, dans le bassin de Port-Royal, « à l'abry du norouest ». Sans le savoir on vient de jeter les bases permanentes de l'Acadie française et Port-Royal restera pour l'histoire le port d'attache d'un peuple et le coeur de son rayonnement. Sans le savoir dis-je, car dès l'été suivant (1606) Poutrincourt et Champlain cinglent vers le sud, toujours à la recherche du fameux passage et de meilleures conditions de peuplement. Cette fois ils viendront à quelques lieues de la baie du Rhode-Island qui eût sûrement rallié tous les suffrages. L'Acadie aurait pu naître sur le site de New-York.

L'expédition rentra à Port-Royal à la mi-novembre. L'hiver 1606-1607 fut doux et les hommes, pourvus d'abondante nourriture, souffrirent peu. Il faut relire la description de Lescarbot et celle de Champlain pour y découvrir quelle fascination déjà ce coin de continent exerce sur cette poignée d'Européens. L'intégration est fulgurante. Comme si on ne pouvait débarquer là sans se compromettre irrémédiablement. Rien finalement ne viendra à bout de cet enracinement. Et pour l'Acadie naissante les malheurs ne vont pas tarder à s'amonceler.

1607, le 24 mai. La colonie apprend que le privilège de traite a été révoqué, qu'il faut revenir en Europe. En avril de la même année 105 colons anglais, dans la baie de Chesapeake, établissent les bases de ce qui deviendra bientôt la Virginie. Jamestown : la première foulée de l'anglo-saxonomie sur le continent. Jamestown, plus tard New-York et Boston. Prolonger vers le nord-est l'axe formé par ces trois centres de peuplement anglais nous conduit directement dans les terri-

toires de l'ancienne Acadie française. Cette proximité est en soi déjà très alarmante. Mais en plus de constituer ce prolongement naturel du littoral anglo-saxon, l'Acadie, observons une carte de l'Atlantique nord, est sise de plein pied sur la route de l'Angleterre. Laisser s'implanter en Nouvelle-Angleterre une civilisation rivale c'était vouer la colonie française d'Acadie aux perpétuels assauts qui marqueront son histoire, depuis le commencement. L'empire des pêcheries, le chemin de l'Angleterre, l'entrée du fleuve Saint-Laurent, l'Acadie commandait tout cela. Son développement ne pouvait que peser très lourdement sur l'avenir des colonies anglaises. La carte ne montre-t-elle pas encore que la baie de Boston est ouverte sur la Baie Française, que Port-Royal et Boston, à quelques jours de voile l'un de l'autre, sont les deux pôles de la même baie. De chance de survie pour l'un ou l'autre il ne pouvait y en avoir que dans une croissance rapide. C'est le poids de la colonisation qui fera tout pencher vers le sud.

2. *Première conquête de l'Acadie*

Mais les premiers coups seront portés par la Virginie. Depuis 1610 les Français sont de retour à Port-Royal. Pour des raisons que l'espace ne permet pas d'énumérer ici, les forces françaises sont maintenant divisées. Champlain a rallié le Saint-Laurent en 1608 et fondé la Nouvelle-France occidentale. Déjà la dispersion des efforts dans l'espace dévorant.

En Acadie la vie reprend, une vie larvée, pour ne pas dire misérable. Quelques parcelles de terre sont attribuées par Poutrincourt, vraisemblablement en 1610. La traite des fourrures reste au cœur de toute l'affaire. Inutile de revenir sur les discordes qui affaiblissent les origines. Les conflits d'intérêts et de caractère sont de toutes les oeuvres humaines. Ce qu'il convient de retenir c'est que la Virginie en 1613 compte 200 habitants, Québec une vingtaine, Port-Royal à peine autant et le nouveau poste de Saint-Sauveur, sur la

Pentagouët, une trentaine. L'histoire de l'Amérique française est marquée pour toujours au signe de l'infériorité du nombre.

Cette année-là un capitaine de Virginie, Samuel Argall, vient croiser au large des côtes acadiennes. Cette expédition est à situer dans un ensemble d'efforts systématiques pour contrôler les voies maritimes de l'Atlantique et les espaces de terre américaine réclamés par l'Angleterre. L'objectif d'Argall : effacer toute présence française du littoral. Il s'acquitte bien de sa mission et à l'automne de 1613 l'Acadie est morte, sauf pour les quelques Français qui sont chargés d'assurer la traite des fourrures. Les autres sont embarqués et déportés. Je suis venu pour « déloger » les Français dira Argall. Dans 142 ans l'histoire lui trouvera des émules et à tant d'années de distance les motifs invoqués ne seront pas différents.

1632. Québec et l'Acadie sont rendus à la France. Isaac de Razilly est nommé lieutenant-général et gouverneur en Acadie. Une vingtaine de familles sont installées à la Hève, cette fois centre du peuplement. Razilly est vraiment l'homme des grands départs. Mais Razilly meurt en 1635, un mois avant Champlain.

Jusqu'en 1654 l'Acadie est le théâtre de rivalités internes sur lesquelles il est impossible de revenir ici. La France ne fait à peu près rien pour développer sa colonie. Avec Charles D'Aunay l'Acadie se regroupe autour de Port-Royal, mais des postes français subsistent à la Hève, à Saint-Jean, au Cap de Sable. Nicolas Denis traite et pêche jusque dans la Baie des Chaleurs. Il faut dès lors distinguer deux Acadies : l'Acadie de Port-Royal qui essaimera bientôt sur les rives de la Baie Française. Celle-ci cultive le sol et développe rapidement son cheptel. Mais une population aventureuse se partage de nombreux postes depuis la Pentagouët jusqu'à Miscou. C'est l'Acadie nomade de la fourrure, de la pêche commerciale, du commerce du bois. La population totale est peut-être de 400 âmes vers 1650. Les colonies anglaises d'Amérique en contenaient déjà 28,000 en 1640.

3. *Seconde conquête de l'Acadie*

1654. Le canon anglais tonne dans la Baie de Port-Royal, découverte il y a juste 50 ans. Sedgwick commande l'expédition bostonnaise. Port-Royal tombe une seconde fois. Tenue par les Anglais jusqu'en 1670 malgré les stipulations du traité de 1667, l'Acadie continue à se développer au rythme de ses nombreuses naissances. Le recensement de 1671 compte 68 familles à Port-Royal. Cette population progresse lentement, exposée à la piraterie anglaise, privée de tout appui extérieur. Des liens de commerce sont établis avec les négociants de Boston. Faute de relations sérieuses avec la France la colonie acadienne non seulement est impuissante à résister aux pressions d'une colonie rivale, mais doit procéder avec elle aux échanges essentiels. Les côtes acadiennes présentaient trop d'avantages stratégiques et de richesses de toutes sortes pour laisser indifférente la civilisation d'une Nouvelle-Angleterre débordante de dynamisme et en pleine expansion. La prospérité acadienne jouait en définitive contre les Acadiens. Dans ces époques de luttes impériales pour la conquête d'un continent une richesse mal protégée était un appât. Et les termes de richesse, de prospérité ne sont pas trop forts pour désigner la situation économique de l'Acadie d'alors. Vers 1675 la plupart des Acadiens sont nés ici, n'ont d'autres racines que celles d'ici, vivent sur un fond d'images qui ne sont déjà plus des images d'Europe. C'est quelque part entre 1670 et 1680 que les effets de cette mutation profonde sont vraiment perceptibles, que l'Européen transplanté sur les côtes de l'Acadie est mystérieusement devenu autre chose qu'un Européen, un Acadien. Désormais sûr de ses racines le voici prêt à essaimer dans l'espace apprivoisé. De Port-Royal il étend sa colonisation vers le fond de la Baie Française. A l'isthme de Chignectou, dans la partie la plus étranglée de cette langue de terre qui attache la péninsule acadienne au continent, il fonde Beau-bassin. A une lieue de distance, par la terre, on rejoint la Baie Verte, l'Île Saint-Jean, le Canada. « Le portage d'une

lieue entre la Baie Verte et Beaubassin se peut facilement couper par un fossé » songe déjà l'intendant de Meulles en 1685. Plus bas, dans une échancrure profonde où convergent toutes les rivières de la prairie, les Acadiens jettent les bases d'un établissement qui égalera bientôt celui de Port-Royal en importance, les Mines. De riches terres d'alluvion sont arrachées à la mer. Elles porteront dans quelques années le plus beau bétail d'Amérique. Toutes les conditions d'un grand avenir sont réunies. Sauf une : la sécurité.

En 1686 on dénombre 915 âmes dans toute l'Acadie. Les colonies anglaises du littoral en compte presque 200,000. La Nouvelle-France plus de 10,000. La rivalité anglo-française en Amérique se précise. Depuis quelques années les Abénaquis servent de bouclier à l'Acadie. Sur la terre et sur l'eau la poussée anglaise se fait plus pressante. Quand la guerre européenne est déclarée en 1689 il est convenu depuis 1686 que les colonies ne sortiront pas de la neutralité. Mais la neutralité n'est pas possible sur ce continent, pour personne, les Acadiens l'apprendront un jour eux qu'on appellera avec mépris les « French Neutrals ». Et en 1690 l'enjeu ce n'est pas seulement l'Acadie. Toute l'Amérique française est visée, l'Acadie n'étant rien d'autre qu'une pièce encombrante de cette vaste colonisation.

4. *Troisième conquête de l'Acadie*

C'est en route vers Québec, son véritable objectif, que l'amiral Phipps prend Port-Royal. Encore une fois l'Acadie passe aux mains des Anglais qui ne l'occupent pas. Le traité de 1697 (Ryswick) la rend à la France.

Des coups terribles ont été échangés. Beaubassin et Port-Royal ravagés. Du côté anglais Pemaquid rasé. Des partis franco-indiens ont dévasté plusieurs centres de peuplement à la frontière occidentale de la Nouvelle-Angleterre. A la paix, les deux colonisations se retrouvent au point zéro. Il n'est plus

possible maintenant de séparer l'Acadie du destin global de l'Amérique française. L'enjeu est continental. L'Acadie malgré elle — ce sera toujours malgré elle — est entraînée dans une lutte gigantesque pour la possession d'un continent. Il ne faut pas s'y tromper. Ce sont bien deux impérialismes qui s'affrontent et la colonie acadienne, c'est le tragique de son destin, est un avant-poste vital de l'empire français d'Amérique. C'est la pièce maîtresse du jeu. Il y a bien sur l'Ohio, le Richelieu, le lac Ontario. Mais on lutte encore là-bas par personnes interposées. Ici en Acadie la vraie bataille est commencée depuis 1613. Lentement, de part et d'autre, on a fini par saisir le sens de cette grande bataille aux multiples épisodes. L'Acadie, je reviens sur cela, est la clef du Saint-Laurent, colonne vertébrale de la Nouvelle-France. Mais l'Acadie est avant tout ce fer de lance qui menace toujours d'enfoncer les positions anglaises du littoral. Position excellente « pour se rendre maîtresse de toute l'Amérique septentrionale », c'est de Meulles qui le constate en 1685. Les Anglais le savent aussi bien. Position avancée de l'impérialisme français l'Acadie sera tout de suite compromise et pour toujours. Base d'opération de la France et de la Nouvelle-France l'Acadie épaula solidement les terribles Abénaquis et combien de raids franco-indiens se sont appuyés sur elle pour couvrir d'épouvante les populations frontalières de la Nouvelle-Angleterre. Ne parle-t-on pas aussi de prendre New-York et Boston ? Frapper au coeur les colonies anglaises. L'idée n'est pas nouvelle. Quel tremplin admirable alors que l'Acadie ! La conscience se précise chez l'Anglais que la seule sécurité réside dans l'offensive, que l'Acadie doit être prise, occupée, colonisée, intégrée à la civilisation anglo-américaine. Le danger acadien se retournera de cette manière contre le Canada menacé d'étouffement au coeur du réseau fluvial, prisonnier de ses conquêtes distendues. L'Acadie n'a plus à faire qu'à laisser son destin s'ajuster sur celui du continent. L'avenir de celui-ci dépasse infiniment les volontés profondes d'un petit peuple qui compte à peine 1,300 âmes en 1701. Le jeu est désormais celui des empires.

5. *L'Acadie anglaise*

1702. Voici la France aux prises avec une autre coalition. Le vieux grand roi et son royaume sont à bout de souffle. Les énergies françaises dont ce continent avait tant besoin se gaspillent là-bas dans une guerre dynastique ridicule. Ici la Nouvelle-Angleterre vise droit au but : Port-Royal. Les deux assauts de 1704 et de 1707 sont repoussés. En 1710 c'est la fin. La petite capitale héroïque, abandonnée à elle-même et rompue de faiblesse se livre à l'envahisseur. Elle obtient malgré tout les honneurs de la guerre. Un bien pauvre gage pour l'avenir ! Sept sièges en moins d'un siècle. Prise en 1613, en 1654, en 1690, assaillie deux fois en 1704, de nouveau en 1707, forcée à la reddition en 1710. Telles sont les étapes de son histoire. Il est vrai que le dernier épisode n'est pas encore joué.

Comment fermer le rideau sur une Acadie toujours française dans son âme et qui occupe les meilleures terres de cette partie du littoral. Le traité de 1713 ne règle pas la question. L'Angleterre en obtenant un territoire hérite en même temps d'une population. Le territoire est inutilisable si la population ne s'intègre pas. Et rappelons-nous que la France prétend toujours à l'Acadie continentale. L'île Royale, l'île Saint-Jean sont restées françaises. Les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse sont entourés de bastions français. Louisbourg, Gaspareau, Beauséjour s'érigeront comme autant de pôles pour solliciter cette population. Rien de plus dramatique que cette oscillation du peuple d'Acadie entre la collaboration avec l'Anglais et la fidélité aux intérêts français du continent. Tout le monde sait que la France se ménage un retour offensif dans cette partie de l'Amérique. Tout le monde sait que les Anglais désirent à tout prix coloniser la Nouvelle-Ecosse. Pour les Français il s'avère crucial d'attirer le plus grand nombre possible d'Acadiens vers les centres de peuplement périphériques. Les Anglais s'opposeront à ce mouvement migratoire et avec raison ; ce serait laisser se fortifier les avant-postes français. Il faut dès lors s'assurer la collaboration

active des Acadiens et constamment on reviendra à la charge avec des formules de serment d'allégeance comme on savait en imposer à l'époque. Les Acadiens sont bien prêts en général à promettre fidélité au roi d'Angleterre, mais ils tiennent farouchement à préserver leur neutralité en temps de guerre. Cette neutralité même est un danger pour les Anglais. Elle est aussi inacceptable aux yeux des Français qui exigent davantage. Les Acadiens qui « s'entêteront » dans la neutralité, et ce sera le grand nombre, avaient-ils vraiment le choix ? Opter dans un sens ou dans l'autre n'était-ce pas dans les circonstances miser sur le dénouement du conflit ?

En 1720 les Lords du commerce là-bas à Londres avaient accepté le principe de la déportation. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'on en parlait. Déloger les Acadiens se présentait comme l'unique solution au grave problème de la colonisation anglaise. Comment inciter des colons anglais à s'installer dans un pays hostile, dont les meilleures terres sont prises, infesté d'Indiens alliés aux Français. La guerre de la Succession d'Autriche n'apporte rien de nouveau, sinon qu'elle nous apprend l'existence d'un projet d'expulsion, français cette fois, visant tous les Acadiens qu'on soupçonne de collaboration. Bien sûr la grande expédition française de 1746 n'atteint pas son objectif et le projet reste à l'état de projet. Mais savoir qu'il a existé permet sans doute d'évaluer plus exactement la situation.

A la Paix d'Aix-La-Chapelle (1748) les Acadiens sont environ 13,000. De jour en jour la menace anglaise se précise. Halifax devient le centre du peuplement anglais. Ces derniers marquent ainsi leur volonté de coloniser le pays. Tous ses habitants doivent prêter le serment inconditionnel, le serment qui élève au rang de sujet britannique, sinon ils perdent la propriété de leurs terres. Le raisonnement est simple. C'est déjà celui de 1755 : un vrai sujet de sa Majesté britannique se doit entièrement au service de celle-ci, autrement il devient un élément hostile qu'il faut déloger coûte que coûte. Les Acadiens s'obstinent ; jamais ils n'accepteront de porter les armes contre des frères de religion et de race. Les positions se cristallisent d'une part et de l'autre et du

côté anglais, sous les motifs juridiques invoqués, transparait l'idée que les riches pâturages acadiens, les troupeaux magnifiques pourraient attirer nombre de colons si on parvenait à vider le territoire de ses occupants légitimes.

6. *La grande chasse*

On est en 1754. Virginiens, Bostonnais et Britanniques vont passer à l'offensive, en temps de paix. En Acadie les forts Beauséjour, Gaspereau, Saint-Jean succombent dès l'année suivante. Du même coup c'est toute la population acadienne qui est livrée à l'envahisseur. Mais il faut savoir que l'agression sur l'Acadie se situe dans le cadre d'une offensive générale contre les positions avancées de la Nouvelle-France. La dernière phase de la guerre de la conquête vient de commencer et partout à la fois les colonnes anglaises montent à l'assaut d'un continent. Isoler l'affaire d'Acadie de l'ensemble des opérations, dissocier l'objectif « Acadie » de l'objectif ultime : la destruction de l'empire français d'Amérique, serait mal saisir un aspect vital du problème.

1755. La déportation massive commence. De 6 à 7,000 Acadiens sur 14,000, peut-être 15,000, sont embarqués, la plupart distribués entre les colonies anglaises du littoral. Beaucoup se réfugient au Canada, à l'île Saint-Jean, au Cap-Breton, dans les Antilles, sur la Baie des Chaleurs, aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon. En 1758 2,000 ou 3,000 Acadiens de l'île Saint-Jean et du Cap-Breton sont expédiés en France. La grande opération se poursuit jusqu'en 1762. Est-il besoin de revenir sur la violence qui enveloppe le phénomène, sur le bas cynisme d'une soldatesque sans honneur, comme il s'en trouvait à l'époque dans toutes les colonies du monde. On connaît des noms : Lawrence, Murray, Winslow, Monkton, (Ce dernier a donné son nom à notre université acadienne.) Ces hommes ne sont que les instruments d'un nouvel impérialisme américain. Les aspirations coloniales se confondent de

moins en moins aux volontés métropolitaines. La destruction de l'Acadie est une étape de la conquête amorcée autour de Jamestown et de Plymouth, conquête qui se terminera quand les forces américaines déboucheront sur le Pacifique un siècle plus tard. Les Indiens, les Acadiens, les Français de Nouvelle-France, les Britanniques eux-mêmes étaient autant d'obstacles qui nuisaient à l'irrésistible ascension d'un peuple vers le sommet de l'histoire.

7. « *Les Acadiens de la dispersion* »

La paix revient en 1763. Les Acadiens sont partout, de la Guyanne française au Golfe Saint-Laurent, en France, dans les prisons d'Angleterre. L'Acadie est morte. Mais beaucoup d'Acadiens ne veulent pas y croire et s'agripperont jusqu'à nos jours au grand rêve naïf de la renaissance. Comme si un peuple éparpillé et sans assiette territoriale avait d'autre avenir que celui d'une survie folklorique. Au fond les Acadiens regroupés en Louisiane furent les enfants gâtés de la dispersion. Ils y sont à plus de 800,000 à l'heure présente, de mieux en mieux intégrés aux exigences profondes du continent. Le Québec en a recueilli pour sa part un nombre très élevé. 600,000 de ses citoyens sont d'origine acadienne. Intégrés à la masse québécoise ceux-là seuls ont le droit d'entrevoir un avenir francophone qui soit autre chose qu'un mélange douteux de bonne entente et de bilinguisme.

Les provinces atlantiques en contiennent environ 450,000. Ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard représentent de très faibles minorités. Au Nouveau-Brunswick la population d'origine française atteint 40%. Cette province a obtenu son statut juridique en 1784, au lendemain de la Révolution américaine. Des milliers de Loyalistes chassés du littoral délogent à leur tour les Acadiens regroupés sur le fleuve Saint-Jean et colonisent librement tout le sud du territoire. Depuis ces jours de violence brutale les Acadiens

s'acharnent avec entêtement contre un autre type de violence, celle qui les veut maintenir dans l'état de subordination quasi absolu. Jusque-là ils avaient bataillé sans répit pour le droit à la vie tout court. Ils s'épuiseront dès lors dans des luttes à ne plus finir pour la conquête des droits à la propriété (ce qui en restait bien sûr), des droits politiques, scolaires, linguistiques. Et s'il fallait revenir sur le partage économique !

En 1881 les Acadiens se réunissent pour la première fois en congrès à Memramcook. La Saint-Jean-Baptiste leur est proposée comme fête nationale. Ce serait rapprocher d'une certaine manière la population acadienne de la réalité québécoise, la seule minorité qui ait des chances de survie. Les congressistes optent pour l'Assomption. Trois ans plus tard, au congrès de Miscouche, l'Acadie se donne un drapeau : celui de la France révolutionnaire et républicaine dont tout les sépare. Dans le bleu du drapeau on fixe une étoile et les délégués entonnent l'Ave Maris Stella, hymne national adopté à la même occasion. A défaut d'un enracinement véritable dans une réalité qui leur échappe, à laquelle ils ne parviennent pas à s'identifier, les Acadiens jettent l'ancre dans l'azur étoilé et confient leur destin à la divine Providence. Mais en même temps ils travaillent à coloniser les terres accessibles et répondent toujours avec enthousiasme à la demande de l'Écriture : « Multipliez-vous... »

8. *Les perspectives d'avenir*

Aujourd'hui les Acadiens des Maritimes sont à un tournant dramatique de leur histoire. Les facteurs traditionnels de survie : l'isolement, le type de vie rural, la force du concept « langue religion », l'illettrisme, l'absence de mobilité personnelle, la famille-troupeau, ces facteurs et quelques autres jouent de moins en moins en faveur de la survivance. Seuls des foyers restés plus ou moins intacts, je pense à cer-

tains centres situés sur la Baie des Chaleurs, au Madawaska, traduisent un fond vraiment identifiable à cette continuité historique dont j'ai essayé de retracer les lignes maîtresses.

Les perspectives d'avenir? Deux pôles canalisent de plus en plus les opinions et les efforts : Moncton, au sud, et les régions du nord de la province limitrophes au Québec. Moncton, c'est presque le berceau de l'Ancienne Acadie. Les eaux de la vieille Baie Française s'engouffrent jusque là. Mais Moncton est une ville anglaise, place-forte importante de l'influence anglo-saxonne dans la province. C'est une ville frontière qui transmet massivement les courants anglophones du continent. Là une certaine « élite » tente désespérément d'ériger la future capitale de tous les Acadiens des Maritimes. L'union politique des provinces atlantiques favoriserait songe-t-elle la réalisation d'un tel projet. La dilution des forces françaises dans le grand Tout loyaliste des provinces maritimes lui paraît une solution d'avenir.

Dans la région du nord-est de la province un courant pro-québécois se dessine avec une précision de plus en plus nette. Beaucoup d'étudiants refusent l'option « Moncton » et tendent à identifier leur avenir à celui du Québec. L'orientation socio-politique du Québec éveille dans les secteurs sensibilisés de la région des échos profonds et la conviction grandit que cette rencontre est la plus belle chose à jamais traverser le cours de notre histoire.

MICHEL ROY